

# Grand angle

## Réduction du gaz à effet de serre

# Le Maroc se fixe l'objectif de 32%

● Réduire l'émission de gaz à effet de serre de 32% à l'horizon 2030 est la contribution du Maroc dans la lutte contre le changement climatique. Pour réussir ce pari, le royaume a dressé un processus exhaustif touchant les différents secteurs.

L'engagement du Maroc en matière de changement climatique ne cesse de se renforcer. En effet, en préparation de la Cop 21 (la conférence des parties pour le changement climatique) qui se tiendra à Paris en décembre, le Maroc a présenté mardi dernier, en présence du chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane (photo), sa contribution pour la lutte contre le changement climatique. Ainsi, l'engagement du Maroc consiste à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 32% à l'horizon 2030. Cet effort nécessite un investissement global de l'ordre de 45 milliards de dollars. Pour la ministre déléguée chargée de l'Environnement, Hakima El Haite, cette contribution et les projets qui vont suivre, représentent un modèle pour le continent africain afin qu'il puisse bénéficier de l'expertise du Maroc dans le domaine. Pour la réalisation de cette contribution, un large processus de concertation avec les parties prenantes a été engagé. Concernant les secteurs couverts, il s'agit de l'énergie, des procédés industriels, de l'agriculture et des déchets. En matière d'adaptation, les objectifs à l'horizon 2020 se traduisent par une substitution des prélèvements à partir des nappes surexploitées par des prélèvements à partir des eaux de surface, l'augmentation de la superficie actuelle sous irrigation localisée de 154.000 ha, actuellement à 555.000. S'ajoute à cela la reconstitution des forêts sur 200.000 hectares. D'ici à 2030, les efforts seront concentrés sur la réutilisation des eaux usées. En effet, dans la contribution du Maroc, il est prévu de dessaler près de 285 millions de m<sup>3</sup> et de construire 38 nouveaux barrages ainsi que d'économiser 2,4 milliards de m<sup>3</sup> par an d'eau d'irrigation. L'amélioration du rendement des réseaux



d'eau potable et industrielle fait également parti des objectifs. En gros, le Maroc ambitionne d'atteindre plus de 50% de la puissance électrique installée à partir de sources renouvelables d'ici 2025, réduire la consommation d'énergie de 15% d'ici 2030, réduire de façon substantielle les subventions aux combustibles fossiles et augmenter l'utilisation du gaz naturel grâce à des projets d'infrastructures permettant l'importation de gaz naturel liquéfié. Dans cette perspective, le ministère de tutelle ne ménage pas ses efforts. Une convention avec l'Association professionnelle des cimentiers a été signée lors de la cérémonie de présentation de la contribution du Maroc. Elle consiste à récupérer 20% du résidu combustible qui émane des décharges. 55 autres projets sont également en cours de lancement. Le Maroc compte aussi se lancer incessamment en collaboration avec la coalition pour le climat et l'air pur, dans un processus d'élaboration d'un Plan national de

lutte contre les polluants de courte durée. Ainsi, il envisage de développer dans ce cadre des inventaires des émissions de ces polluants et quantifier les avantages pour le climat, la santé et la production agricole. Toutefois, la mise en œuvre de la contribution nécessitera une mobilisation des acteurs de la société marocaine et des partenaires financiers internationaux et pour faciliter cette mobilisation, le Maroc a mis en place le centre de compétences pour le changement climatique. Ce dernier constitue une plateforme de renforcement des compétences des différents acteurs et d'échange d'informations en matière de changement climatique. Dans son allocution, la ministre de tutelle a insisté sur l'implication de l'Afrique dans cette lutte. En effet, elle a rappelé que le principal objectif demeure l'électrification du continent à travers le Fonds vert. «Les pays africains doivent saisir cette opportunité et bénéficier dudit fonds, c'est pour cette raison qu'il est primordial de proposer

des projets innovants en profitant des transferts technologiques», ajoute-t-elle. Elle a également rappelé qu'aujourd'hui l'Afrique subit les effets néfastes du changement climatique principalement causé par les pays pollueurs. En effet, le rapport du GIAC a recensé 72 entreprises mondiales qui émettent 62% des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle internationale. Le même rapport a relevé que les catastrophes naturelles auront tendance à s'amplifier d'ici 2025. Ainsi, pour la Cop21, l'Afrique doit être au rendez-vous en adoptant un modèle de développement durable. Et pour donner l'exemple, le ministère de l'Environnement a adopté un certain nombre de mesures vertes. À titre d'exemple, tout l'établissement est éclairé via des énergies renouvelables. En matière de consommation de carburant, le département a placé des catalyseurs dans les véhicules ainsi que des GPS afin d'optimiser leur consommation. En seulement trois mois, le ministère a réalisé un abattement de 60%, une économie directe de carburant de 10% et indirecte de 30%. S'agissant enfin de la Cop21 à Paris, notons qu'El Haite reste optimiste et s'attend à une réussite.

PAR MARYEM OUAZZANI  
m.ouazzani@leseco.ma

Le gouvernement va lancer l'élaboration d'un Plan national de lutte contre les polluants de courte durée.

RÉPARTITION DE L'EFFORT D'ATTÉNUATION ATTENDU DE CHAQUE SECTEUR SUR LA PÉRIODE 2020-2030

